

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 12 JUIN 2024 : DELIBERATION N° 64

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

☎ : 03.27.53.76.01

Réf. : C. LATOUCHE / G. GABERTHON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 5 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze juin à 18h00

Le Conseil Municipal de Maubeuge s'est réuni à la Mairie sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de Maubeuge

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRÉSENTS : Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - ~~Annick LEBRUN~~ - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Samia SERHANI - Emmanuel LOCCIOLO - Michèle GRAS - ~~Djilali HADDA~~ - Patricia ROGER - ~~Marc DANNEELS~~ - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - ~~Christelle DOS SANTOS~~ - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Larrabi RAISS - Azzedine ZEKHNINI - ~~Rémy PAUVROS~~ - ~~Marie-Pierre ROPITAL~~ - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - ~~Inèle GARAH~~ - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPEP - ~~Angelina MICHAUX~~

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Annick LEBRUN pouvoir à Jeannine PAQUE - Djilali HADDA pouvoir à Brigitte RASSCHAERT - Marc DANNEELS pouvoir à Patricia ROGER - Christelle DOS SANTOS pouvoir à Marie-Charles LALY - Rémy PAUVROS pouvoir à Sophie VILLETTE - Marie-Pierre ROPITAL pouvoir à Guy DAUMERIES - Inèle GARAH pouvoir à Michel WALLET

EXCUSÉ(E)S :

Angelina MICHAUX

SECRETAIRE DE SÉANCE :

Nicolas LEBLANC

OBJET : Adoption du nouveau projet d'établissement du Conservatoire Marie-Alexandre Guénin 2024-2029 en vue d'une demande de promotion du Conservatoire à Rayonnement Communal en Conservatoire à Rayonnement Départemental

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles :

- L.2121-29 relatif à la clause générale de compétence qui donne au conseil municipal le pouvoir de régler par ses délibérations les affaires de la commune,
- L.2122-21 relatif à l'exécution des décisions dudit Conseil par le Maire,

Vu la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine en date du 7 juillet 2016,

Vu le code de l'Education, et notamment les articles :

- L.216-2 et suivants relatifs aux compétences communes aux collectivités territoriales en matière d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique,
- R.461-1 et suivants, codifiant le décret 2006-1248 du 12 octobre 2006, relatifs aux établissements d'enseignement artistique publics,

Vu l'arrêté du 19 décembre 2023, fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique,

Vu la délibération n°333 du 31 août 2015 relative à l'approbation du projet d'établissement du Conservatoire Marie-Alexandre Guénin en vue du renouvellement de son classement,

Considérant que le classement d'un conservatoire atteste d'un socle qualitatif et professionnel identique partout et pour tous afin de favoriser une grande diversité de profils d'amateurs comme d'étudiants intégrant l'enseignement supérieur,

Considérant que l'Etat procède, ainsi qu'en dispose l'article L. 216-2 du code de l'Education susvisé, au classement des établissements en catégories correspondant à leurs missions et à leur rayonnement régional, départemental, intercommunal ou communal.,

Considérant que l'article R.461-1 précédemment visé prévoit que les établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique sont classés par arrêté du ministre chargé de la culture, en trois catégories de rayonnement : régional, départemental communal ou intercommunal,

Que le classement prend en compte, notamment, la nature et le niveau des enseignements dispensés, les qualifications du personnel enseignant et la participation de l'établissement à l'action éducative et culturelle locale.

Considérant que la ville de Maubeuge souhaite à terme que son conservatoire à rayonnement communal se voit reconnaître un rayonnement départemental,

Considérant que les critères de classement en conservatoire à rayonnement départemental prévus par l'arrêté ministériel du 19 décembre 2023 susvisé comprennent notamment d'avoir des projets pédagogiques et artistiques ouverts aux publics du département ainsi que l'enseignement d'au moins deux spécialités,

Qu'un projet d'établissement, devant être validé par la collectivité territoriale, présente les choix réalisés,

Que ce projet affirme entre autres la volonté que chaque citoyen puisse trouver sa place, avec un large éventail de disciplines, tant en matière musicale et théâtrale qu'en danse. Plus de deux spécialités sont ainsi prévues,

Considérant qu'en vue de l'obtention d'un agrément par la Direction Générale des Affaires Culturelles, par suite du constat que la Ville de Maubeuge devrait pouvoir proposer un enseignement culturel artistique à rayonnement Départemental, il convient de faire évoluer le projet d'établissement,

Qu'il est donc proposé un nouveau projet d'établissement qui sera validé pour la période 2024-2029.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité

- Adopte le nouveau projet d'établissement du Conservatoire Marie-Alexandre Guénin 2024-2029, ci-annexé en vue d'une demande de promotion du Conservatoire à Rayonnement Communal en Conservatoire à Rayonnement Départemental

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L. 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

La Secrétaire de séance



Nicolas LEBLANC

Le Maire de Maubeuge



Arnaud DECAGNY

Transmis en Sous-Préfecture le :

Affiché le :

Notifié le :

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le

ID : 059-215903923-20240612-D64_2024-DE



Conservatoire Marie-Alexandre GUÉNIN
MUSIQUE DANSE THÉÂTRE



PROJET D'ÉTABLISSEMENT
2024 – 2029

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le



ID : 059-215903923-20240612-D64_2024-DE

Éditorial Monsieur Arnaud DECAGNY

Maire de MAUBEUGE

SOMMAIRE

Avant-propos	Page	3
Introduction	Page	3
Historique	Page	4
I. LE CONSERVATOIRE SUR SON TERRITOIRE		
A. Le Conservatoire de Maubeuge en 2023		
1. Situation géographique	Page	4
2. Enseignement artistique	Page	5
3. L'évaluation au service de tous	Page	15
4. Fonctionnement – équipe pédagogique et administrative	Page	18
5. Organigramme	Page	19
6. Locaux	Page	21
7. Les moyens financiers	Page	22
B. État des lieux du territoire		
1. Maubeuge dans la CAMVS	Page	24
2. Enseignement et pratique artistique	Page	25
3. Partenariats	Page	25
II. PERSPECTIVES		
A. Rayonnement artistique	Page	30
B. Rayonnement culturel	Page	32
C. Rayonnement citoyen	Page	32
D. Rayonnement social	Page	32
III. CONCLUSION	Page	33

Annexes :

Schéma national d'orientation pédagogique pour l'enseignement la musique de la danse et du théâtre (2023) - Règlement intérieur - Règlement des études - Projets pédagogiques par instrument – Conventions CHAM – Conventions Orchestres à l'École.

Avant-propos :

Le conservatoire Marie-Alexandre GUÉNIN de Maubeuge fait partie des nombreux établissements d'enseignement artistique qui se sont développés au fil des années sur le territoire national. Mais d'où vient le nom « conservatoire » ? La première pensée associée à ce terme est que le conservatoire « conserve » et qu'il est un établissement public ou privé, qui sauvegarde et promeut l'enseignement de pratiques culturelles que sont la musique, la danse, le théâtre et l'art dramatique. Etymologiquement parlant, le mot conservatoire vient cependant du terme italien « conservatorio » qui désignait, à l'origine, un orphelinat, un asile ou un hospice. Les enfants abandonnés étaient recueillis et initiés à la musique. Le plus ancien fut fondé par Giovanni Di Tapia en 1587 à Naples, le « Conservatorio de Santa Maria di Loreto ». Marie-Alexandre Guénin, dont le nom a été donné au Conservatoire de Maubeuge, était un violoniste, compositeur et pédagogue. Né à Maubeuge le 20 février 1744, il s'est éteint à Etampes le 22 janvier 1835. Dans le Paris du XVIIIème siècle, Marie-Alexandre Guénin était reconnu au même rang que les compositeurs comme Cambini, Gossec, Stamitz, Pleyel et Haydn. Nous devons sa reconnaissance à Maubeuge au travail de recherche d'Alfred Drapier, directeur du conservatoire de Maubeuge de 1968 à 1986.

Introduction

Le projet d'établissement est le fruit d'une réflexion collective des membres de l'équipe pédagogique et administrative de l'établissement, des élus de la ville, et de ses partenaires. Les pratiques artistiques évoluent sans cesse. Les enseignants ont conduit leur réflexion par département, proposant, à l'issue de chaque rencontre, de nombreuses pistes de travail pour que ce guide puisse être réalisé. Ce document est le socle fondamental d'un conservatoire qui permet à chacun de se l'approprier grâce à une écriture accessible. Le Conservatoire est non seulement un lieu d'enseignement artistique, mais en tant qu'établissement public il porte également les valeurs de la République.

Liberté, Égalité, Fraternité.

Liberté de pensée et de conscience, liberté d'accéder à la culture artistique. Égalité des chances et d'apprentissage, quel que soit son origine sociale et sans discrimination. Fraternité par la pratique artistique, grâce au partage des savoirs et à l'entraide entre les personnes dans un brassage culturel et intergénérationnel. Laïcité par le respect de chacun et des valeurs de la République pour l'émancipation de tous.

Comme tout projet pédagogique, celui-ci s'articule sur les différents enseignements prodigués au sein du conservatoire. Trois grands axes d'enseignements sont proposés : la musique, la danse et le théâtre. Comme indiqué dans les textes de références dont la charte de l'enseignement artistique de 2001, « *l'éducation artistique est le premier vecteur de la démocratisation culturelle. Elle permet de former le sens esthétique et de développer la sensibilité et l'éveil à travers le plaisir de l'expérimentation et la connaissance d'œuvres de référence* ». Au travers des différentes esthétiques présente, le conservatoire de Maubeuge crée des liens étroits avec un grand nombre de partenaires du territoire. Bougez Rock, le théâtre du Manège (Scène nationale), le Théâtre de chambre, Secteur 7, le pôle culturel Laffite, la philharmonie de Paris, bon nombre de chorales et d'ensembles constitués, etc. Le conservatoire, de taille humaine, se veut être un lieu ouvert vers l'autre. Il accueille des artistes en résidence comme la compagnie Peplum. L'ouverture d'un accès aux musiques actuelles ainsi qu'aux arts de la scène font du conservatoire un lieu culturel innovant qui élargit le champ des possibles.

La rédaction de ce projet d'établissement reflète la volonté de poursuivre et d'amplifier l'action culturelle réalisée depuis de nombreuses années par les différents acteurs participatifs du conservatoire et de la municipalité.

HISTORIQUE

En 1946, la ville de Maubeuge voit naître la première école de musique sur le territoire grâce à son fondateur, le Docteur LAFFINEUR, président de la fanfare de Sous-le-Bois. Il est important de constater que dès sa création, les ambitions d'évolutions sont présentes. Alors que seuls, la clarinette, le saxophone, la trompette et le cor étaient enseignés, le dessein de permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture était ancré. Dès lors, se sont succédés à la direction de l'établissement les musiciens pédagogues et chefs d'orchestres. En 1954, Jean-Marie DEPELSENAIRE prend la direction et développe l'enseignement artistique. Lui succèdera Alfred DRAPIER en 1970 qui permettra à l'école municipale de musique d'être agréée en 1979. Michel DEBRUGE prendra alors les rênes de l'école en 1986 et sera quant à lui remplacé en 2010 par Olivier CARO qui fera modifier l'appellation de l'école en Conservatoire à Rayonnement Communal Agréé.



Aujourd'hui, un nouvel élan pousse la ville de Maubeuge à promouvoir la culture sur l'ensemble du territoire. La nécessité d'ouvrir l'accès à la culture à tous et la volonté d'y parvenir sont deux éléments étroitement liés. La volonté que chacun puisse s'émanciper au travers d'un rayonnement artistique et la volonté de tout mettre en œuvre pour sa réalisation implique un rôle d'autant plus important pour un établissement comme le conservatoire Marie-Alexandre Guénin.

LE CONSERVATOIRE SUR SON TERRITOIRE

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Ville de 30 000 habitants au cœur d'une Agglomération sambrienne qui en compte 125 000, Maubeuge est la première ville de l'arrondissement, assumant un rôle de centralité.



Le Val de Sambre historiquement et économiquement est un territoire lié par son voisinage avec la Belgique avec laquelle il garde et souhaite développer des liens culturels. Il reste marqué par sa tradition industrielle, en dépit du recul de la sidérurgie après des décennies de développement de cette activité aux XIXème et XXème siècles.

A l'instar de l'implantation de l'usine automobile MCA au tournant des années 70, le territoire de la Sambre poursuit actuellement une ambition de réindustrialisation mettant à profit son positionnement géographique à proximité du cœur de l'Europe du Nord-Ouest.

C'est dans ce contexte que la politique culturelle s'affirme comme un enjeu majeur d'attractivité pour un territoire qui se relève, et d'émancipation pour toute une population. La dynamique impulsée par la ville de Maubeuge se veut être la clef de voute d'un maillage culturel et artistique riche dans le Val de Sambre.

Véritable ville culturelle, elle compte vingt écoles ou groupes scolaires primaires, quatre collèges et deux lycées publics, un musée dont la réouverture se dessine à travers le nouvel espace Boëz, de nombreuses salles de spectacles telles que la salle Sthrau, le Manège, l'atelier Renaissance, des associations d'arts plastiques, de musique, de danse, des chorales... Le Conservatoire fait ainsi figure de pièce maîtresse dans ce paysage culturel.

2. ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Celui-ci regroupe l'ensemble des esthétiques artistiques telles que la musique, la danse et le théâtre. La volonté annoncée de permettre à chaque citoyen de trouver place dans la communauté est réelle. C'est pourquoi les disciplines musicales vont du classique à la musique amplifiée, celles de danse vont du classique au contemporain en passant par le jazz et le hip-hop, et le théâtre propose de travailler des œuvres du répertoire jusqu'à la création.

L'établissement d'enseignement artistique est classé par le Ministère de la Culture. Ses missions sont d'assurer un enseignement initial dans au moins deux spécialités. Le conservatoire dans son souci de proposer à la population un enseignement pluri-artistique propose la pratique de la musique, de la danse et de l'art dramatique sur l'ensemble des cycles professionnalisants et de la pratique amateur. C'est pourquoi un parcours libre ainsi que la formation à destination des adultes est possible selon un parcours personnalisé. L'ensemble des enseignements est détaillé dans le règlement des études qui se vaudra évolutif selon les décisions gouvernementales. Il est donc possible d'étudier la musique et la danse dans les trois cycles et sur deux cycles en art dramatique.

Le conservatoire, en pleine évolution, sait rester vigilant sur la qualité de l'enseignement prodigué. C'est cette qualité qui attire un public désireux d'apprendre.



À ce jour, ce sont 552 élèves qui le fréquentent. 65 élèves ont adhéré au projet des trois orchestres à l'école : cordes, bois et cuivres percussions. 30 élèves suivent les cours en classe à horaire aménagé (CHAM).

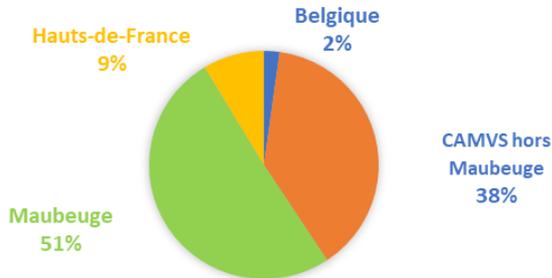
La répartition selon les spécialités choisies est de 405 musiciens et musiciennes, 128 danseurs et danseuses ainsi que 19 acteurs et actrices.

Répartition géographique

Les élèves inscrits viennent de tous les horizons. La position géographique de Maubeuge permet ainsi à la ville d'accueillir tant ses propres habitants, Maubeugeois et Maubeugeois, que ceux du Val de Sambre, mais aussi des Hauts-de-France et de la Belgique.

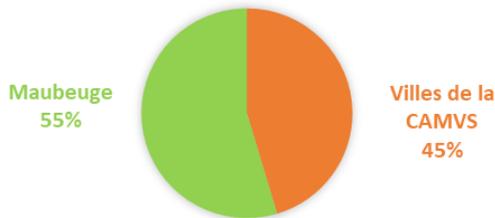
La répartition peut être définie selon les chiffres ci-dessous.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



De Belgique ce sont 13 personnes dont 10 filles et 3 garçons qui sont inscrites au conservatoire, dans les Hauts-de-France, 51 personnes dont 31 filles et 20 garçons, représentant 31 communes dont des élèves venant de Lille et Valenciennes

RÉPARTITION SUR LE TERRITOIRE DE LA CAMVS



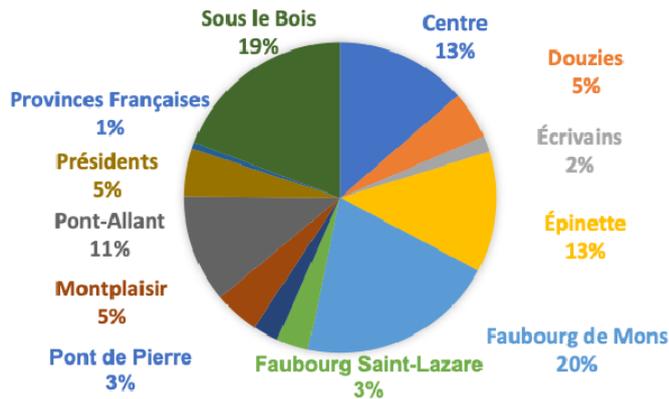
Quant aux élèves de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, sur les 42 communes qui la composent, 553 élèves dont 362 filles et 191 garçons, 302 viennent de Maubeuge (201 filles et 101 garçons).

ÉLÈVES DANS LES COMMUNES DU TERRITOIRE



Le nombre d'élèves maubeugeois peut, afin d'avoir une représentation plus précise du territoire, être répertorié par quartiers. Ce constat en un instant donné peut être amené à évoluer selon le flux démographique.

RÉPARTITION DES ÉLÈVES MAUBEUGEOIS PAR QUARTIER



Suivant cette répartition infracommunale à Maubeuge :

- Centre 41
- Douzies 15
- Les Ecrivains 5
- Épinette 38
- Faubourg de Mons 62
- Saint-Lazare 10
- Pont de pierre 8
- Montplaisir 14
- Pont-Allant 34
- Présidents 15
- Provinces françaises 2
- Sous-le-Bois 58

Le conservatoire est ouvert aux élèves à partir de 4 ans pour l'éveil musical, 6 ans pour la danse et 10 ans pour le théâtre.

Enseignement musical



En musique les élèves ont la possibilité de choisir d'apprendre à jouer d'un instrument tel que pour les bois la flûte à bec, la flûte traversière, le hautbois, la clarinette, le saxophone, et le basson.

Pour les cuivres, ils peuvent choisir la trompette, le cor, le trombone, le tuba-euphonium-saxhorn.





Parmi les cordes dont le violon, l'alto, le violoncelle et la contrebasse les élèves peuvent faire vibrer le public tels les cordes des instruments.

Dans le département polyphonique nous rencontrons le piano, la guitare et la harpe.



Le chant lyrique est également proposé lorsque les élèves ont leur voix d'adulte.

L'ensemble des percussions est accessible aux élèves et depuis septembre 2022 l'ensemble des instruments amplifiés tels que la guitare, la guitare basse, le piano, la batterie (amplifiée ou non) et l'ensemble des instruments potentiellement amplifiables).



La pratique artistique amateur est une des préoccupations pour que chacun trouve sa place et s'épanouisse grâce à cet art. C'est pourquoi il est primordial que chaque élève ait la possibilité d'accéder aux pratiques collectives.

Un ensemble instrumental ou vocal de chaque classe est mis en place en complément des orchestres à cordes, symphonique, d'harmonie, de jazz, de big band ainsi que d'ensembles vocaux. Les élèves pianistes, selon leur niveau, ont la possibilité de pratiquer la musique de chambre avec les autres départements.

RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT

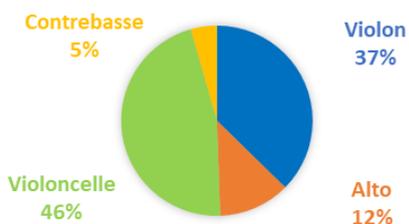


Nombre d'élèves par département :

- Cordes 91
- Bois 72
- Cuivres 37
- Polyphonie 86
- Percussion 26
- Jazz 15
- Musiques actuelles 21
- Voix 16

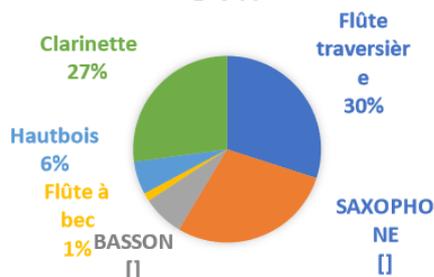
Voici en quelques lignes les graphiques détaillés par département :

CORDES



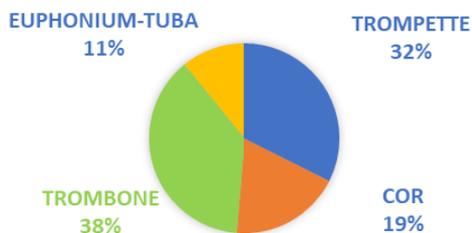
- Violon 34
- Alto 11
- Violoncelle 42
- Contrebasse 4

BOIS



- Flûte traversière 21
- Flûte à bec 3
- Hautbois 4
- Clarinette 19
- Saxophone 20
- Basson 5

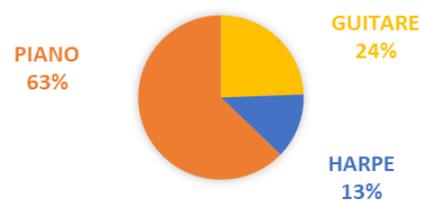
CUIVRES



- Trompette 12
- Cor d'harmonie 7
- Trombone 14
- Euphonium-Tuba 4

- PIANO 54
- GUITARE 21
- HARPE 11

INSTRUMENTS POLYPHONIQUES



Formation musicale

Les élèves, une fois inscrits au conservatoire, ont la possibilité de réaliser leur parcours artistique sur l'ensemble des trois cycles. Les formations peuvent être longues, d'un an à toute une vie : c'est pourquoi le choix de l'instrument est de prime abord laissé à chaque élève bien qu'il soit préférable de venir en amont découvrir l'ensemble des instruments et ainsi s'assurer de la pertinence de son choix initial.

Bien que certains instruments soient plus plébiscités que d'autres, il est intéressant de constater des phénomènes de mode ou de coutumes familiales. Quoi qu'il en soit le but premier du conservatoire se veut d'être un lieu de vie où chacun deviendra l'artiste qu'il souhaite devenir, par le jeu, l'amusement, les rencontres ou échanges, les répétitions, les concerts et le travail afin de profiter pleinement de la connivence entre artiste et public.

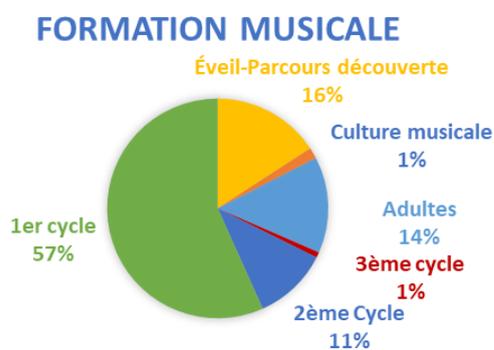
Pour permettre à chacun de devenir un artiste, le conservatoire met à disposition de tous des cours de formation musicale, de culture musicale et d'harmonie clavier selon le niveau de chacun quels que soient ses prédispositions. Des cours adaptés aux élèves issus des parcours « Orchestre à l'École » et Démos, sont une passerelle pour que l'arrivée au conservatoire soit la mieux adaptée à leur parcours.

Dès l'âge de 4 ans les artistes en herbe participent à une classe d'éveil musical où jeux, musique découverte de l'espace et de son corps sont le socle fondamental de l'ouverture artistique.

Par la suite dès le CP, le parcours découverte leur permet de s'essayer à l'ensemble des instruments enseignés au conservatoire et ainsi de privilégier le choix d'un instrument plutôt que d'un autre.

L'entrée dans le premier cycle de formation musicale est un cap important pour un élève et sa première année pourra être déterminante, c'est pourquoi, aucun élève n'est laissé de côté. Les enseignants sont formés à l'accueil des personnes en situation de handicap soutenu par un psychologue spécialisé qui aidera chaque élève à appréhender au mieux ce nouveau mode de communication qu'est la musique.

Une grande attention est apportée également aux adultes. Il leur est fortement conseillé de suivre les cours adultes adaptés à leur évolution



- Éveil 1 11
- Éveil 2 9
- Parcours découverte 19
- 1^{er} cycle 140
- 2^{ème} cycle 27
- 3^{ème} cycle 2
- Culture musicale 4
- Harmonie clavier 2

Enseignement de la danse

Le département danse du conservatoire de Maubeuge Marie-Alexandre Guénin propose un cursus diplômant composé de cours de danse classique, contemporaine et jazz, mais également de formation musicale du danseur et de culture chorégraphique. Les volumes horaires ainsi que les attentes techniques, artistiques et culturelles sont établies de manière à proposer aux élèves une formation riche et complète correspondant à chaque étape de leur évolution.

Le corps enseignant du conservatoire de Maubeuge propose également une ouverture disciplinaire en organisant des travaux en transversalité avec les départements de musique et de théâtre. L'objectif étant que les élèves aient la possibilité de découvrir toutes les formes d'expression artistique. Un parcours hors cursus est également possible pour les adultes désirant poursuivre la pratique au sein de l'établissement.



Formation musicale danse

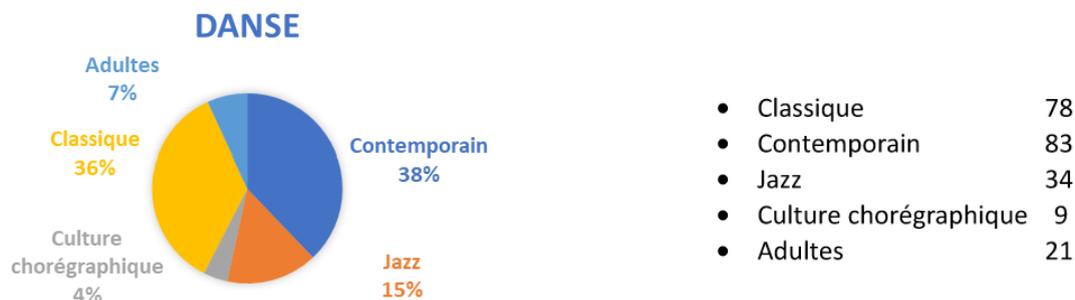
La formation musicale fait partie du cursus de danse et ne suit pas une progression indépendante, mais parallèle. Les cours se donnent en collaboration avec le professeur de danse et proposent un soutien efficace adapté aux besoins des élèves, l'objectif étant de renforcer le lien danse-musique.

Culture chorégraphique

Une approche transversale de la danse est proposée sous forme d'un atelier où théorie et pratique sont mêlées. Aborder les œuvres, traverser les époques et les styles, s'arrêter sur des artistes incontournables, dégager des outils de lecture, analyser les postures, les corps, les mouvements mis en jeu, s'intéresser aux procédés de composition, aux relations à la musique et aux autres arts. Des vidéos, photographies, lectures, spectacles serviront de sources documentaires pour enrichir les connaissances et mieux tisser les fils de l'histoire.

Initiation danse

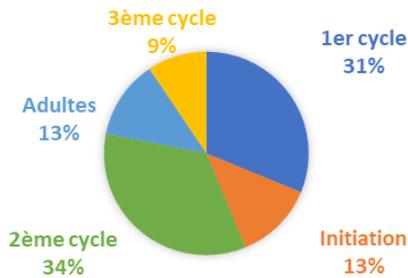
Ce cours, à destination des élèves âgés de 7 ans et plus, donne accès à la découverte des fondements des techniques de la danse, et permet de les expérimenter. Une découverte chorégraphique autour des fondamentaux de 3 principales esthétiques : classique, contemporaine, jazz.



La danse est un art toujours en mouvement qui sait se renouveler et se diversifier. Bien que le conservatoire propose déjà un large panel de cette spécialité, des sessions ciblées vers d'autres esthétiques comme le Hip Hop sont régulièrement proposées aux élèves. Tout comme en musique les adultes sont accueillis avec bienveillance pour que chacun s'épanouisse et fasse rayonner cet art de la scène sur l'ensemble du territoire et au-delà.

La danse n'a de limite que celle que le corps impose ou se laisse imposer, cependant dans un souci d'ouverture, d'acceptation de l'autre et d'inclusion, le corps enseignant a su se former pour que les personnes en situation de handicap soient accueillies selon leur souhait de s'éveiller par-delà les difficultés rencontrées.

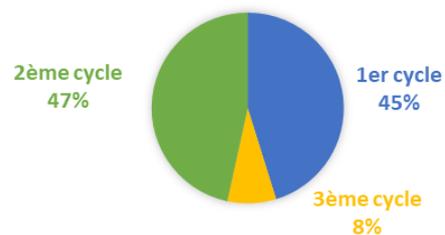
DANSE CLASSIQUE



- Initiation 14
- 1^{er} cycle 37
- 2^{ème} cycle 27
- 3^{ème} cycle 3
- Adultes 15

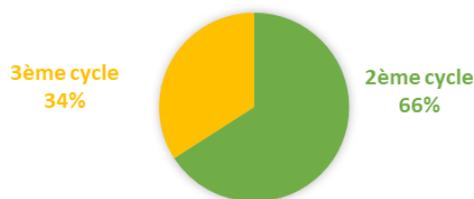
CONTEMPORAIN

- 1^{er} cycle 33
- 2^{ème} cycle 33
- 3^{ème} cycle 17



- 2^{ème} cycle 37
- 3^{ème} cycle 15

JAZZ



Enseignement du théâtre et de l'art dramatique

La formation de l'acteur exige avant tout de l'espace et du temps. L'apprentissage du jeu de l'acteur demande à l'élève une certaine maturité. Néanmoins, la découverte de l'art du théâtre, pour peu qu'elle s'effectue dans un environnement adapté et qu'elle soit bien accompagnée, peut intervenir dès le plus jeune âge. Elle peut être pour les enfants et les adolescents une source de plaisir intense et éventuellement le moyen de surmonter des difficultés liées à la scolarité, à l'identité ou aux relations familiales.

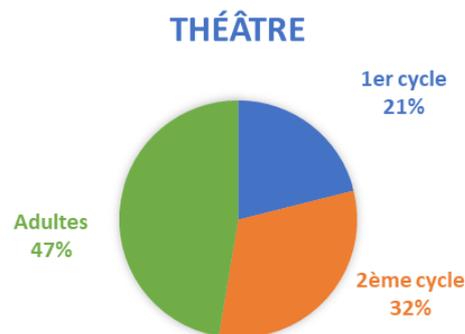


Un travail spécifique sur chaque cycle allant du travail d'acteur sur des livrets d'auteurs tels que Molière, Shakespeare, Berthold Brecht que sur l'improvisation ou l'écriture de scénettes est proposé par l'équipe pédagogique qui se veut le plus diversifié possible. Le théâtre se veut être un art complet, c'est pourquoi le travail corporel et de l'art vocal complète l'enseignement de cette spécialité.

Le département théâtre est nouveau au sein du conservatoire. Créé en 2020, le nombre d'élève n'a eu de cesse d'augmenter pour à terme accueillir les enfants dans une dynamique d'éveil et de découverte artistique à part entière.

La répartition des élèves s'étend actuellement sur deux cycles sans négliger un parcours pour les adultes.

- 1^{er} cycle 4
- 2^{ème} cycle 6
- Parcours adultes 9



L'évaluation au service de tous

La notion d'évaluer est relativement récente. Elle remonte au XIV^{ème} siècle où la nécessité d'estimer la valeur d'un bien est apparue. Loin de garder cette notion, l'évaluation actuelle est essentiellement basée sur la complicité tripartite : l'enseignant, l'élève et l'établissement.

L'enseignant recherche avant tout l'épanouissement de ses élèves artistes. Il aiguille, dirige, organise, aide les apprenants à s'émanciper grâce à leur instrument pour la musique ou leur corps pour la danse et le théâtre. Il se remet en question, cherche et trouve des solutions adaptées à chacun. Le cadre de chaque classe est défini par un projet pédagogique réfléchi

en fonction de son territoire. Il est le support de référence des notions à acquérir selon le niveau. Cette notion de référence est primordiale. Le curseur se veut être variable selon les attentes de chaque apprenant. C'est la relation enseignant-élève-parents qui donne corps à une évaluation régulière sans attente d'un test de compétences.

L'élève choisit sa spécialité selon ses appétences et envies. Parfois indécis, il s'auto-évalue en permanence pour connaître ses facilités ou ses difficultés de progression. C'est à ce stade que l'évaluation est importante, dans le but de savoir reconnaître ses forces pour les renforcer et ses faiblesses pour les réduire. La relation de confiance avec l'enseignant est importante voire primordiale pour que la magie opère, rendant toute sa valeur au choix initial de pratiquer un instrument, la danse ou le théâtre.

L'établissement est quant à lui le lieu de convergence des émergences d'artistes passés présents et à venir. L'évaluation se veut la plus transparente possible dans le respect de chacun.

Chaque trimestre, un bulletin d'évaluation personnel est adressé aux familles. Il permet aux enseignants de dresser un bilan de progression de chaque élève, à l'élève de se conforter dans l'idée qu'il ou elle est dans la bonne direction de sa pratique artistique et à l'établissement d'apporter aux familles des solutions adaptées. Bienveillance et encouragement permettent aux élèves en situation d'évaluation de fin de cycle de présenter leurs œuvres avec le plus de sérénité qu'il possible. Chacun pouvant être évalué selon la définition de compétences à acquérir.



Le conservatoire Marie-Alexandre Guénin a la chance de disposer de trois spécialités que sont la musique, la danse et l'art dramatique. Il est attendu que les évaluations de fin de cycles soient entrevues comme des spectacles regroupant deux voire trois spécialités.

Cette notion de pluralité permet à chaque artiste de concevoir non plus l'évaluation comme telle mais plutôt comme la conception d'un spectacle vivant.

Éducation artistique

La ville de Maubeuge ne compte pas moins de 9 écoles maternelles, 9 écoles élémentaires et 2 groupes scolaires primaires comprenant chacun une maternelle et une élémentaire. Il importe que les plus de 5 000 élèves qui les composent aient un éveil artistique de qualité. Depuis de nombreuses années, les partenariats avec l'Education nationale sont importants. Plusieurs directions de travail sont suivies : les présentations scolaires, les concerts, les interventions en milieu scolaire, les classes à horaires aménagés et les orchestres.

Les présentations scolaires sont proposées aux classes élémentaires de l'ensemble des écoles. Programme bisannuel durant lequel les départements musique se déplacent dans les établissements afin de présenter les instruments mais également proposer aux élèves une initiation qui peut être poursuivie au sein du conservatoire.





Les concerts scolaires, destinés à tous les élèves sont dispensés, en fonction de l'importance de l'ensemble qui se produit devant eux, directement dans les écoles ou dans des salles dédiées aux spectacles. Un travail en amont des prestations est réalisé par les enseignants des différentes structures, de l'éducation nationale et du conservatoire.

Il est avant tout recherché une ouverture artistique : c'est pourquoi les élèves peuvent découvrir des œuvres de compositeurs de styles baroque, contemporain, jazz, traditionnelle ou de musiques actuelles amplifiées ou non.

Les interventions en milieu scolaire se déroulent selon les différents projets pédagogiques des enseignants des écoles maternelles et élémentaires. Elles sont axées sur la musique et la danse. Une restitution est réalisée dans l'établissement porteur du projet ou dans des lieux adaptés à une diffusion artistique de qualité.



Lors de ces spectacles, chaque élève se rend compte de son évolution depuis le début du projet et de l'importance du partage grâce à la création artistique. Pour que tout élève puisse s'épanouir grâce à la musique, les enfants de structures d'IME et de SESSAD sont rassemblés en groupes adaptés au sein même du conservatoire. Véritable moteur d'éveil corporel et sonore, ces instants artistiques ont un réel engouement auprès des participants ce qui leur ouvre des possibilités jusqu'alors inconnues.



Les orchestres, au nombre de trois, ont été créés en 2011. Outre le fait de donner la possibilité aux jeunes enfants des écoles des quartiers prioritaires d'accéder à un enseignement artistique, c'est en premier lieu l'ouverture vers l'autre et la reconnaissance de chacun au sein d'un même groupe qui est le centre du projet. Celui-ci s'appuie sur la convention-cadre signée par l'éducation nationale et les associations d'orchestres à l'école.

À ce jour, trois écoles accueillent chacun un orchestre. Chaque établissement a pu choisir son orchestre en accord avec l'inspection académique et le conservatoire. Les répétitions se déroulent à raison de deux fois par semaine. Parce que ce projet est l'affaire de tous, parents, enfants et enseignants sont conviés la semaine avant chaque période de vacances à assister à un concert de chaque orchestre. Au terme du projet, les orchestres de cuivres-percussions, bois et cordes se réunissent pour former un grand ensemble.

Les classes à horaires aménagés ont été ouvertes, dans un but de continuité pédagogique des orchestres à l'école, à la rentrée scolaire 2013-2014. Le choix des établissements, les collèges Vauban et Notre Dame de Grâce, fut établi selon les objectifs des établissements en matière d'éducation artistique en étroite collaboration entre le conservatoire et l'Education nationale. Ces classes sont destinées aux élèves déjà musiciens mais également aux nouveaux apprenants désireux d'ouvrir leur champ artistique.

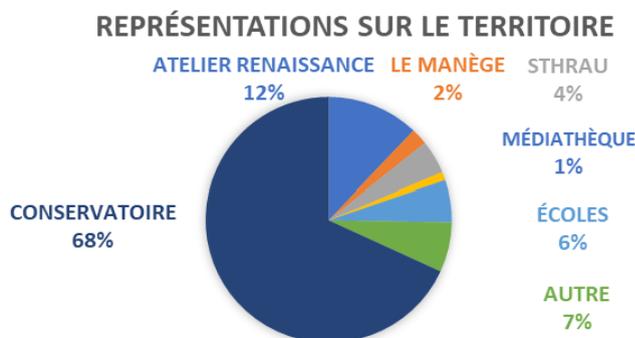


Les instruments possibles sont essentiellement ceux enseignés au sein des différents orchestres à l'école. Tout élève qui souhaite participer à ces classes est convié à présenter ses motivations et souhaits de choix d'instrument à une commission de recrutement. Chaque élève s'engage moralement à un cursus de quatre années. Afin de permettre à chacun d'accéder à ce dispositif, les frais de prêts d'instruments sont intégralement pris en charge par l'administration.

Diffusion culturelle

En termes de fréquentation, la hausse constatée est significative et montre un réel engouement pour les arts visuels proposés par le conservatoire.

Durant l'année scolaire 2022-2023 il a été proposé 90 spectacles répartis sur 58 journées durant les 36 semaines de l'année scolaire. Quelques 6950 personnes (3723 femmes et 3228 hommes) sont venues applaudir les 2112 artistes, musiciens danseur, acteurs.



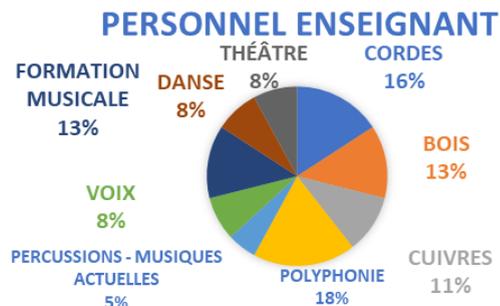
Le conservatoire se veut tourné vers l'extérieur, c'est pourquoi sur les 90 spectacles ce sont quelques 62 représentations qui se sont déroulées au sein de l'établissement, 11 à l'atelier renaissance, 4 à la salle Sthrau, 2 au manège, 1 à la médiathèque, 5 dans les écoles et 6 dans les différents lieux de la ville comme la Porte de Mons, la salle Bras, l'église, etc.

Le rayonnement actuel du conservatoire est avéré auprès de l'ensemble de la population. Celui-ci a été possible grâce à l'investissement de l'ensemble des membres de l'établissement, les enseignants, le personnel administratif, les élèves, les parents et le public.

Équipe pédagogique et administrative

Le conservatoire compte 40 agents. L'équipe pédagogique comprend 35 enseignants soutenus par 3 personnels d'administration, un régisseur et sont encadrés par une personne à la direction.

• Cordes	6
• Bois	5
• Cuivres	4
• Polyphonie	7
• Percussions- musiques actuelles	2
• Voix	3
• Formation musicale	5
• Danse	3
• Théâtre	3



Suivant les compétences de chacun, certains enseignants enseignent plusieurs disciplines :
 Formation musicale – Flûte à bec ; Chant choral -formation musicale ;
 Accompagnement piano – piano.

La municipalité, sensible à la qualité de l'enseignement prodigué, titularise le personnel dont les états de services et la réussite aux concours ou examens le permettent.

RESSOURCES HUMAINES



Ce ne sont pas moins de 15 enseignants titulaires. 5 d'entre eux sont à temps complet et 10 à temps non complet. Le nombre d'enseignants non titulaires est de 16 dont 2 à temps complet. Les enseignants du département théâtre quant à eux sont des agents mis à disposition par convention avec le théâtre de chambre 232 U.

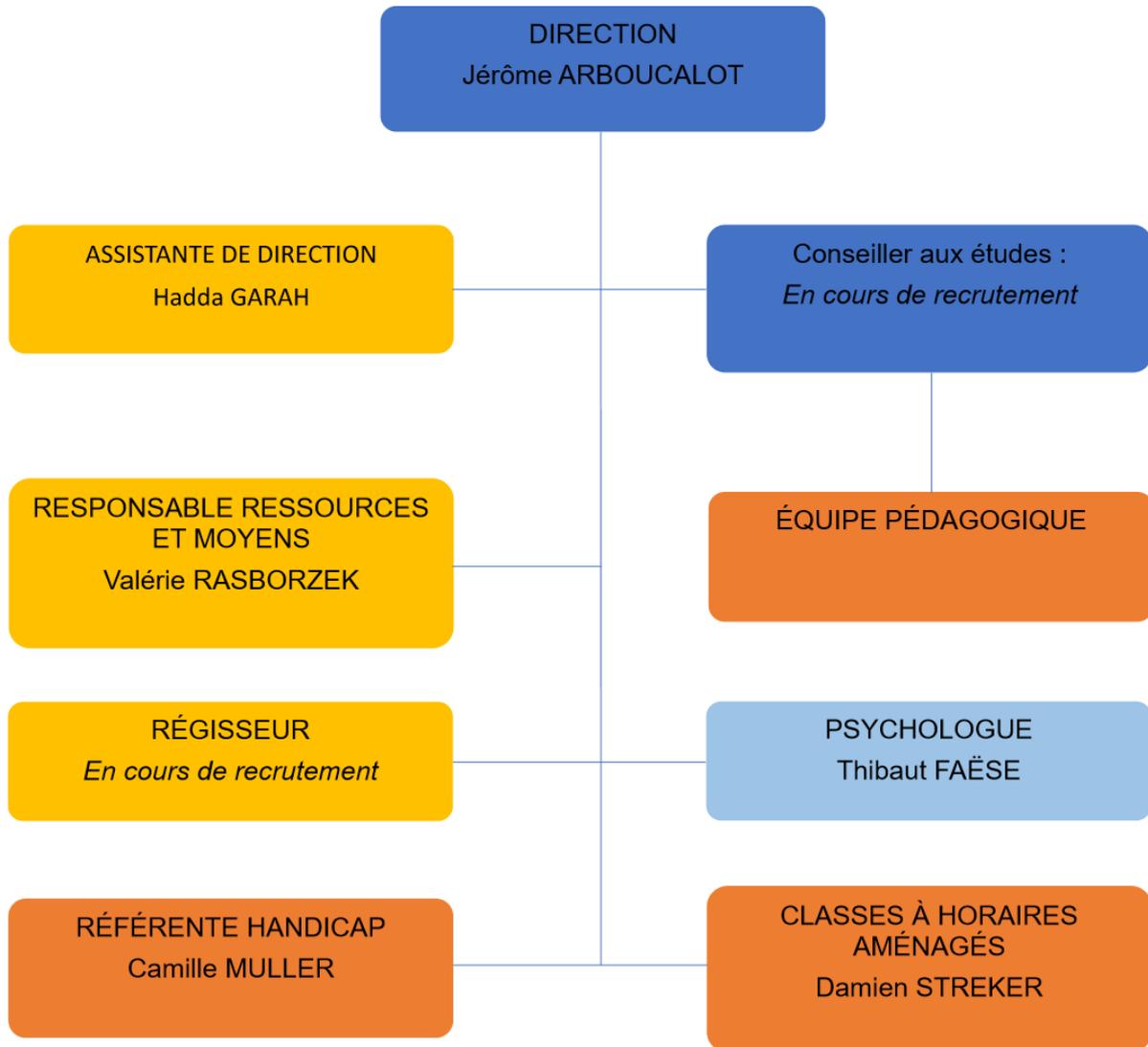
Alors qu'en 2015 seulement un tiers de l'équipe pédagogique en place était titulaire, le conservatoire peut s'appuyer sur la stabilité de son corps enseignant et prévoir la promotion de l'établissement par de nombreux projets.

L'absence de concours de la fonction publique pour les fonctions de Professeur Territorial d'Enseignement Artistique a contrarié la volonté municipale d'embaucher des enseignants sur le grade de PTEA. Nonobstant, l'ensemble pouvant prétendre à être promu dans ce grade, le nombre de PTEA sera avant 2029 de plus de 50% sur l'ensemble de l'effectif.

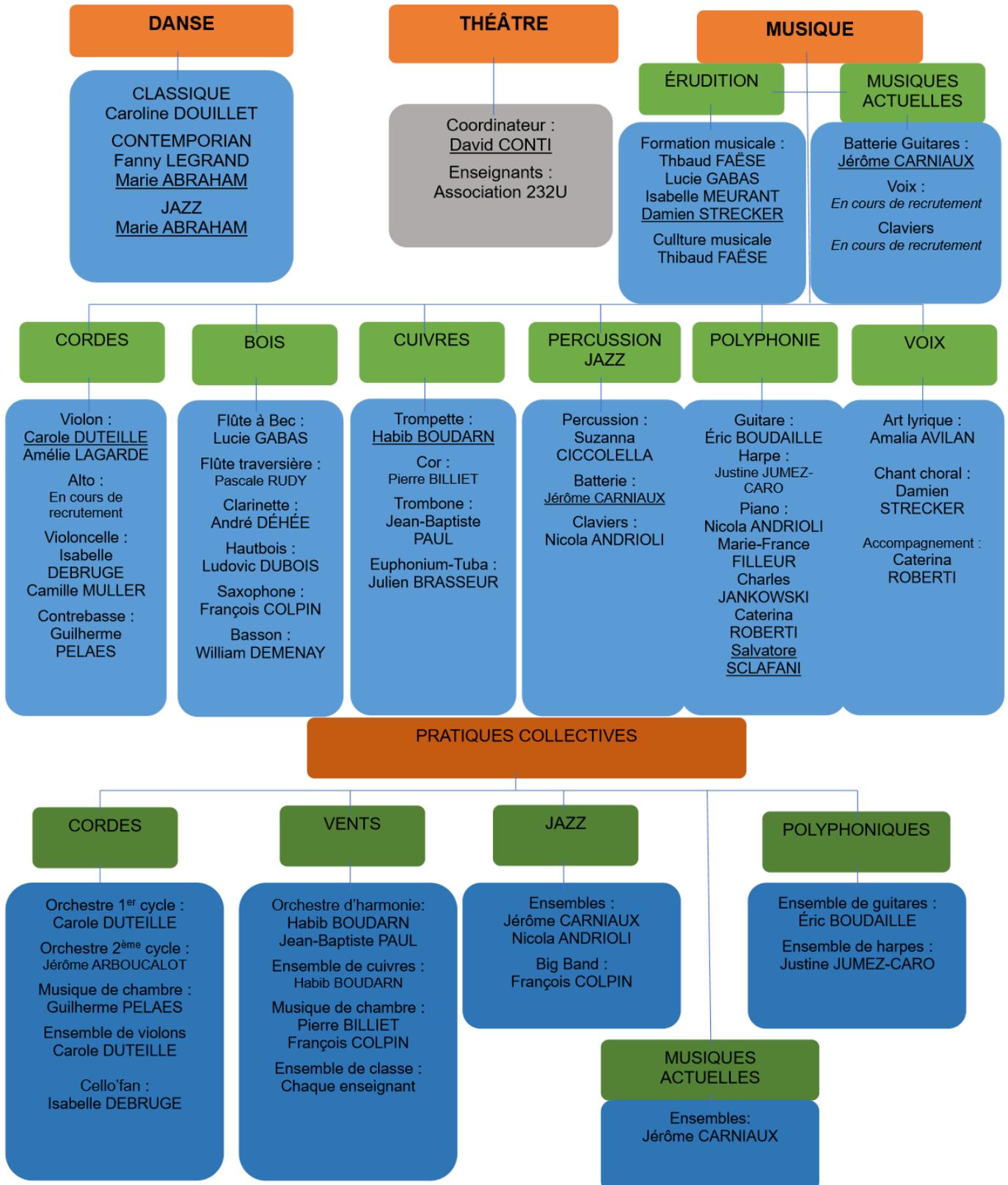
Avec une moyenne d'âge d'une quarantaine d'année, le dynamisme et l'envie de création permet à l'ensemble du conservatoire de faire sa promotion au travers d'actions nombreuses et variées.

ORGANIGRAMME

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



*Les coordinateurs de départements sont soulignés

Les locaux

Le bâtiment était à l'origine celui d'un collège avec une grande cour et une dépendance. Après de nombreuses années d'utilisation et la nécessité de faire évoluer la structure, la municipalité a réhabilité l'ensemble des bâtis.

En premier lieu, ce sont les dépendances ont été transformées en 2017 pour accueillir une salle de percussions pouvant servir de salle de répétition, deux grands studios de danse respectivement de 162 et 170 m² d'espace scénique et un auditorium de 90 places équipé d'une scène de près de 100 m².



Des vestiaires ont été aménagés pour que l'ensemble des usagers, élèves et artistes à résidence puissent profiter pleinement de l'espace de travail offert



Le bâtiment principal est constitué de 12 salles en rez-de-chaussée. 3 salles de formation musicale, 6 salles pour l'enseignement instrumental et vocal, 2 studios pour la pratique de musiques actuelles d'informatique musicale, d'une régie d'enregistrement, de 3 salles pour le personnel administratif et une salle d'attente dédiée à l'étude. Les studios de musiques actuelles ont été spécialement étudiés et créés en 2022 pour garantir une sérénité pour l'ensemble des membres du conservatoire.

À l'étage sont regroupées 6 salles pour l'enseignement instrumental ou vocal ainsi qu'une salle spécialement conçue pour les cours de théâtre. Celle-ci, de plus de 80 m², peut accueillir 50 personnes lors de spectacles internes ou lors de phases de test de spectacles d'artistes.

Chaque salle du bâtiment, dont les surfaces sont comprises entre 39 et 47 m², permettent à l'ensemble du corps enseignant de réaliser tous les projets transversaux entre chaque discipline et spécialité.

Le conservatoire sait et se doit d'être un lieu de vie accueillant où il fait bon vivre. L'établissement anciennement collège avait conservé ses boiseries initiales. Une aide gouvernementale couplée au budget alloué par la municipalité a permis le remplacement de l'ensemble des fenêtres, donnant un coup de neuf à la structure mais également la mise en conformité phonique et thermique de l'édifice.

A la suite du succès, lors de la fête de la musique, de concerts dans les jardins du conservatoire, une étude à venir sur l'amélioration de certains espaces extérieurs pourraient donner lieu à de nouvelles utilisations jusqu'à présent non envisagées.

Moyens financiers

Le conservatoire rayonne sur l'ensemble du territoire grâce aux différentes actions menées par l'ensemble des membres qui le composent, mais il faut souligner les moyens financiers indispensables à ces réalisations.

En plus de la masse salariale nécessaire à la constitution de l'équipe pédagogique et d'encadrement qui s'élève à 997.938,79 euros annuels, représentant 3,92% des charges salariales de la collectivité, le conservatoire dispose d'un budget de fonctionnement de 121.478 euros et d'investissement de 59.409,82 euros.

Le budget de fonctionnement couvre les frais liés au recours aux prestataires extérieurs, les réparations et révisions du parc instrumental, les petites fournitures et tout matériel dit « consommable ». En ce qui concerne le budget d'investissement, celui-ci permet d'acquérir des instruments, des éléments de structures pour les arts de la scène ou tout matériel dit « non consommable ».

Le parc instrumental est un outil important du conservatoire de Maubeuge. Il donne la possibilité aux nouveaux élèves de louer un instrument durant quelques temps avant d'acquérir leur propre instrument une fois que leur choix est confirmé. Les pianos sont utilisés pour les cours d'instruments mais également pour les concerts et les accompagnements instrumentaux, vocaux et lors des répétitions de danse. Les classes d'orchestre à l'école doivent disposer d'un parc instrumental propre pris en charge par la collectivité au travers du budget du conservatoire. L'ouverture du département de musiques actuelles a nécessité l'acquisition d'un nombre important d'instruments, de matériel de captation audio – vidéo, d'informatique, de logiciels en tout genre.

Le conservatoire disposant de plusieurs salles de spectacles, auditorium et théâtre, celles-ci doivent être pourvues du matériel son et lumières nécessaires à l'apprentissage des différentes spécialités, à l'approche du métier de régisseur de scène mais également pour les régisseurs propres aux artistes qui viennent en résidence pour la conception de leurs spectacles.

Politique tarifaire

Le budget du conservatoire est en équilibre. Afin de garantir la pérennité financière de l'établissement tout en misant sur l'accès de la culture à tous, la municipalité vote chaque année, sur proposition de la majorité municipale en place, une tarification spécifique selon les spécialités, le quotient familial et le lieu de résidence.

En éveil :

Tarifs pour l'année en cours							
	Maubeugeois – Quotient familial					Non Maubeugeois	
	M1 <299	M2 300 à 500	M3 501 à 800	M4 801 à 1300	M5 >1301 ou ressources non communiquées	Résident dans une commune de la CAMVS	Résident hors de la CAMVS
Éveil	25€	30€	40€	55€	65€	70€	80€
Cycle découverte	40€	50€	70€	80€	90€	95€	105€

En musique :

Tarifs pour l'année en cours							
Musique	Maubeugeois – Quotient familial					Non Maubeugeois	
	M1 <299	M2 300 à 500	M3 501 à 800	M4 801 à 1300	M5 >1301 ou ressources non communiquées	Résident dans une commune de la CAMVS	Résident hors de la CAMVS
Cycle 1 / 2 / 3 (à partir du CE1)	45€	55€	75€	85€	100€	135€	150€
Parcours Adulte	100€					140€	160€

En danse :

Tarifs pour l'année en cours							
Danse	Maubeugeois – Quotient familial					Non Maubeugeois	
	M1 <299	M2 300 à 500	M3 501 à 800	M4 801 à 1300	M5 >1301 ou ressources non communiquées	Résident dans une commune de la CAMVS	Résident hors de la CAMVS
Initiation	40€	50€	70€	80€	90€	95€	105€
Cycle 1 -Niveau 1 et 2	100€	125€	155€	180€	205€	225€	245€
Cycle 1 – Niveau 3	100€	130€	170€	205€	245€	255€	275€
Cycle 2 / 3	120€	155€	215€	255€	305€	325€	345€
Parcours Adulte	255€					280€	305€

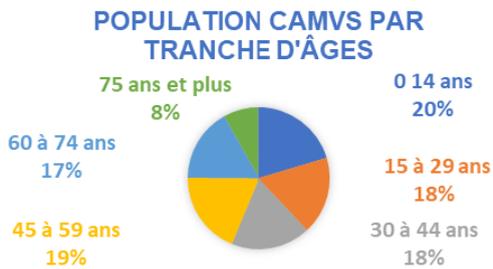
En théâtre :

Tarifs pour l'année en cours							
Théâtre	Maubeugeois – Quotient familial					Non Maubeugeois	
	M1 <299	M2 300 à 500	M3 501 à 800	M4 801 à 1300	M5 >1301 ou ressources non communiquées	Résident dans une commune de la CAMVS	Résident hors de la CAMVS
Découverte/exploration et Ateliers thématiques	48€	60€	90€	120€	145€	165€	185€
Réalisation/Approfondissement et Ateliers thématiques	60€	90€	120€	155€	180€	210€	240€
Parcours Adulte	200€					240€	275€

ÉTAT DES LIEUX DU TERRITOIRE

Maubeuge dans la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

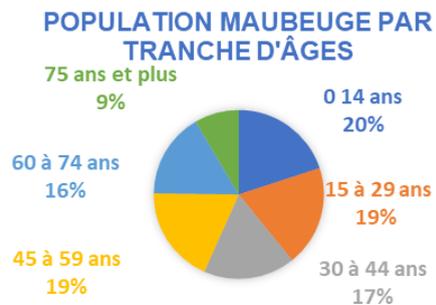
La Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre compte quelque 124.770 habitants répartis sur les 42 communes qu'elle regroupe. La répartition de la population selon les grandes lignes de tranches d'âge se définit comme suit :



- De 0 à 14 ans 25 398
- De 15 à 29 ans 22 051
- De 30 à 44 ans 22 747
- De 45 à 59 ans 23 527
- De 60 à 74 ans 20 914
- De 75 ans et plus 10 132

Maubeuge, centre de cette agglomération de 363,1 km² de superficie, dispose quant à elle de 18,85 km² et compte quelque 30 000 habitants dont la répartition par tranche d'âge montre une population relativement jeune et en devenir sur son territoire.

- De 0 à 14 ans 5 914
- De 15 à 29 ans 5 703
- De 30 à 44 ans 5 164
- De 45 à 59 ans 5 507
- De 60 à 74 ans 4 827
- De 75 ans et plus 2 510



Enseignement et pratique artistiques

La ville de Maubeuge est composée de quelque 370 associations diverses et variées dont plus de 15 sont dédiées spécifiquement à la culture. Parmi celles-ci, le conservatoire travaille en collaboration avec différentes chorales et orchestres d'harmonie implantés et reconnus dans la ville.



Depuis maintenant cinq années, la CAMVS dans un souci d'accès à la musique a mis en place le projet DEMOS en lien avec la Philharmonie de Paris. L'implantation de ce projet est située sur les principale communes que sont Feignies, Haumont, Ferrière la Grande, Jeumont, Louvroil, Neuf-Mesnil, Recquignies et Maubeuge.

Depuis quelques années, les municipalités de la CAMVS ont, pour certaines, souhaité rendre la musique accessible pour le bien de tous. C'est un travail de terrain, de partage qui permet une unité, une transmission des savoirs sur ce territoire qui donne à l'art scénique sa place dans notre société.

Bien que chaque école de musique travaille en indépendance, le conservatoire sait être fédérateur. Il propose aux différents collaborateurs des projets et accueille les regroupements de classes du territoire lors de concerts ou de master classes.



Partenariats

Depuis de nombreuses années, le conservatoire se veut rassembleur pour des forces vives du territoire. En dépit des obstacles au changement, les nombreuses actions ont progressivement su fédérer un grand nombre d'entre elles : écoles de musique, associations, scènes et pôles culturels, qui participent au rayonnement de la Culture et des Arts. Ainsi, en 2023, le conservatoire a accueilli durant l'année plusieurs associations qui ont travaillé régulièrement en lien avec lui :



La chorale Malbodièse. Chorale emblématique qui joue sur les différents registres et tous les styles vocaux, des époques, des rythmes, des ambiances, des langues toutes plus entraînantes vers un imaginaire construit, dynamique. Cette chorale sait se faire apprécier pour sa grande qualité et l'enthousiasme de ses membres.

La chorale « les Amicroches », créée en 1978 a su évoluer et est très active sur le territoire. Elle peut se définir selon les paroles d'une de leur comédie musicale composée en 1981 : « Près d'un ami, près d'un bonheur, près de l'eau claire. Là où nous aimons bien chanter c'est une maison où s'abritent nos chansons, où notre amitié sonne au diapason... » C'est par cette communion que naît un partenariat fort et durable.



Le groupe « JukeVox » est une entité de l'association BougezRock qui donne accès aux personnes qui désirent rejoindre une chorale originale composée d'environ 50 choristes amateurs, en reprenant des morceaux plutôt rock. C'est dans cet esprit, cette envie de s'amuser, de partager et de vibrer ensemble que cette « rockale » a souhaité créer un partenariat avec le conservatoire.

La société des concerts est un des partenaires des premiers jours de l'établissement. Elle permet de tisser des liens avec les différentes sociétés musicales du territoire. En 2022, grâce à sa participation, ce sont plus de 50 élèves du conservatoire qui ont pu se rendre à Bruxelles pour assister au concours de la Reine Elisabeth de Belgique dédié cette année-là au violoncelle.



Le Big Band est placé sous la direction artistique du professeur de saxophone du conservatoire, François Colpin. Le rayonnement de l'association sur le territoire de par les nombreux concerts dans et hors les murs de l'établissement montrent un réel investissement pour que cette formation rassemble le plus grand nombre de musiciens et de publics.

Bougez Rock est une association implantée sur le territoire depuis de nombreuses années. Le conservatoire se devait de créer des liens afin d'ouvrir ses portes à de nouvelles esthétiques. Arts de la scène, musiques amplifiées, musiques électroniques, présentations aux élèves des écoles élémentaires, sont autant de possibilités offertes à la population.



La philharmonie de Maubeuge est un orchestre composé d'une trentaine de musiciens qui donne l'occasion à chacun de partager le plaisir de jouer des musiques écrites pour orchestre d'harmonie sous la direction bienveillante de leur chef d'orchestre. Le conservatoire salue la volonté commune de travailler de concert pour que vive la musique.

Harpe en Avesnois est associée avec le conservatoire depuis quelques années pour que cet instrument soit accessible au plus grand nombre. Le nombre important de harpes différentes fait la richesse de cet instrument. Harpe en Avesnois travaille activement pour que toutes les musiques jouées avec cet instrument soient le plus largement diffusées.



Les Amis des Orgues de Maubeuge est une association implantée au sein de l'église Saint Pierre Saint Paul depuis maintenant une trentaine d'années. Le partenariat entre nos deux entités est né d'une volonté conjointe de faire découvrir et démocratiser l'orgue. Considéré longtemps comme un instrument de musiques sacrées, il est intéressant d'avoir une autre approche. Pourquoi ne pas commencer par initier les plus jeunes à ce majestueux instrument.

« **Biennales de la danse** ». Depuis de nombreuses années, cette rencontre bisannuelle permet aux danseuses et danseurs du territoire de passer des épreuves de danse classique devant des membres de jurys professionnels reconnus. C'est toujours avec une passion et une immense joie, qu'après les épreuves, l'ensemble des participants montent sur une scène nationale telle que celle du théâtre du Manège.



Secteur 7. La danse sous toutes ses esthétiques permet aux danseurs de s'exprimer et de se rencontrer. C'est dans cette dynamique que grâce à ce partenariat, le conservatoire et la ville de Maubeuge ont pu accueillir les premiers interschool internationaux qui se sont déroulés dans l'auditorium avec la participation de la Belgique du Canada, du Danemark et de la France.

La médiathèque de Maubeuge est un lieu de rencontre des habitants. Depuis 2011, le conservatoire participe au Festival du livre jeunesse durant lequel se côtoient de nombreux professionnels du livre. C'est le travail conjoint avec les écrivains invités et les professeurs qui mettent en musique les histoires racontées au public. La médiathèque est également un lieu d'accueil de concerts dans lequel le conservatoire s'est implanté dès l'année 2022.



Le théâtre de chambre 232U est le partenaire central de la mise en œuvre de la spécialité théâtre au sein même du conservatoire. Lieu initial de créations artistiques pour des auteurs de spectacles, les travaux engagés dans le département théâtre ont permis d'accueillir de nouveaux publics tant élèves que spectateurs.

Le théâtre du Manège (scène nationale)

s'associe au conservatoire pour que les élèves puissent aller à la rencontre de professionnels des arts de la scène que sont les musiciens, les danseurs, les acteurs, les circassiens. Ainsi, les élèves peuvent approcher les artistes d'aujourd'hui et partager leurs expériences. En 2023 le conservatoire a accueilli le spectacle contemporain « L'absolu » de la compagnie « Les choses de rien », lors du festival Itak.



Mais aussi des partenaires extérieurs nationaux et internationaux :



Le conservatoire royal de Liège. C'est avec grand plaisir que nous pouvons saluer la volonté commune d'un partenariat international qui permettra tant aux élèves de Liège qu'à ceux de Maubeuge de bénéficier des différentes possibilités que ce soit en termes de diffusions artistiques ou de pédagogie.

Le conservatoire national supérieur de Palerme s'est associé avec le conservatoire de Maubeuge pour permettre aux élèves de venir étudier en France dans le cadre du programme Erasmus. C'est une véritable construction collaborative des deux conservatoires qui démontre que la musique est et demeure un langage universel.



Enseignant du CNSMD de Paris. En 2022, c'est Monsieur Pierre-Henri XUEREB, professeur d'alto et de viole d'amour, qui a collaboré avec le conservatoire de Maubeuge pour apporter une nouvelle vision de la pédagogie instrumentale aux élèves et enseignants. Pour donner suite au succès remporté, d'autres projets et partenariats verront le jour.

Pédagogique

Le rayonnement, la brillance, ou l'éclat donne lieu à une aura de celui dont il émane. À partir du moment où un artiste entre en scène, tous les regards sont fixés sur lui. D'où l'impression perçue de ne faire qu'un avec l'acteur du spectacle. Qu'ils soient seul ou plusieurs, chacun des artistes apporte sa pierre pour que naisse la communion entre la scène et le public. C'est ce rayonnement que le conservatoire propose de développer pour ainsi rayonner par les artistes qui le composent.

Plaisir de jouer, plaisir de partager, plaisir d'échanger, plaisir de promouvoir son art, sa passion : acteurs participatifs, élèves, enseignants et personnels administratifs doivent travailler pour le bien-être commun et donner au conservatoire un rayonnement éclatant.

La société évolue, c'est pourquoi l'ensemble du corps enseignant recherche sans relâche de nouvelles compétences pédagogiques.

Un conservatoire influent est un conservatoire ouvert vers l'autre. C'est pourquoi chaque citoyen, quelles que soient sa situation sociale ou ses difficultés liées à un handicap visible ou invisible, pourra y trouver sa place.

Le nombre d'actions sur l'ensemble du territoire est source d'émulation au sein de la structure qui les propose. L'émergence d'idées et de constructions, de créations artistiques vient de cette émulation collective.

Qu'elles soient proposées dans des salles dédiées (l'auditorium ou la salle Ravel du conservatoire, la salle Sthrau, l'Atelier Renaissance, la Luna, l'église Saint-Pierre Saint-Paul, le Théâtre du Manège, pour citer uniquement celles de la collectivité), ou non comme le Zoo, les salles de sports, la médiathèque, les espaces publics ou les jardins du conservatoire sont autant de lieux d'émancipation qui s'offrent aux artistes du conservatoire par l'art de la scène.

Évolution des départements

Le fait que le conservatoire dispose en son sein de trois spécialités est un réel atout qu'il convient d'utiliser en encourageant leurs synergies.

En musique, les enseignements étaient jusqu'à présent plus souvent dirigés vers la musique classique. Il convient d'entrevoir d'autres formes de pratiques musicales, toutes étroitement liées entre elles.

La diversification de l'offre d'enseignement est un atout majeur. Le mélange des styles musicaux est source de créativité. Pour cela, il pourra être envisagé de créer un département de musique ancienne qui travaillerait en collaboration avec le département de musiques actuelles.

L'accueil des personnes en situation de handicap est une des priorités pour un conservatoire qui se veut tourné vers l'autre. Bien qu'un travail avec des structures spécialisées soit mis en place, l'ouverture d'une classe de Bao Pao, où chacun pourrait jouer une musique selon ses envies et sa sensibilité, trouvera aisément sa place au sein du conservatoire. Comme indiqué précédemment, la société évolue et le système technologique donne lieu à des perspectives de travaux innombrables. Le conservatoire pourra, selon l'évolution constatée, permettre aux musiciens de la classe de Bao Pao d'intégrer directement les ensembles de classes et les orchestres grâce à l'enregistrement des parties distinctes par le département des arts de la scène et du studio d'enregistrement.

En danse la création de session de Hip Hop est un plus pour l'établissement. Depuis 2023, les spectacles de danses commencent à être proposés non plus avec un accompagnement de bandes sons mais par des musiciens en direct. Il est envisagé que les ballets soient conçus avec tout ou grande partie de lien direct avec les musiciens pour que la scène soit vivante.

Pour aider les élèves danseurs à s'habituer à travailler avec un ou plusieurs musiciens, des accompagnements piano et percussions seront mis en place.

En théâtre, bien que le département soit nouveau, une évolution significative va être engagée afin de répondre aux attentes des familles.

Il est nécessaire de proposer progressivement des cours au jeune public. Une demande sans cesse croissante de ces publics, en recherche d'un établissement adapté et structuré dans l'approche de cette discipline, appelle le conservatoire à répondre à cette attente.

Chaque spécialité apporte une richesse, c'est pourquoi le conservatoire et l'ensemble des professeurs travaillent à dynamiser les différentes prestations en faisant dialoguer les pratiques artistiques. Au fil des années, les concerts, spectacles de danses ou scénettes habituelles seront couplées avec des spectacles regroupant au minimum deux esthétiques.

Rayonnement culturel

Le conservatoire est un établissement qui permet à chacun de s'émanciper grâce aux différentes actions menées sur le territoire, aux différentes esthétiques proposées et aux différents styles artistiques enseignés. Il est le garant que chacun trouve sa voie. Un élève souhaitant devenir artiste professionnel ou artiste amateur trouvera une équipe soucieuse d'être au plus proche de ses attentes et qui mettra tout en œuvre pour l'aider à atteindre ses objectifs. L'épanouissement par la musique classique, le jazz, le contemporain, le moderne est une des nombreuses possibilités qu'offre le conservatoire qui devra veiller à déceler les nouveaux artistes de demain.

Les actions actuellement menées doivent être amplifiées et soutenues. Un pôle supérieur avec des enseignants de conservatoires supérieurs pourra être envisagé.

Parce qu'un artiste travaille pour se produire, il conviendra de soutenir la démarche participative de chacun pour un accès accru aux salles de spectacles afin de s'habituer à la scène.

Un travail en collaboration avec des régisseurs de plateaux et de salles de spectacle pourra venir compléter la formation des élèves.

Le travail en transversalité déjà bien implanté au sein du conservatoire pourra permettre une lisibilité plus importante sur le territoire

Le partenariat avec l'Education nationale depuis de nombreuses années est un atout majeur dans la diversité des propositions. En 2023, les fables de la Fontaine mises en musique par le compositeur Yassen Vodénitcharov, ont permis aux élèves des classes élémentaires de découvrir la musique contemporaine. L'accueil chaleureux rencontré montre une ouverture significative dans l'approche possible de musiques méconnues du grand public.

Il est important de poursuivre les actions de création avec les différentes structures du territoire et de développer la création artistique par l'écriture et la conception de spectacles vivants ainsi que par le travail collaboratif avec des artistes invités en amont de leurs spectacles.

Rayonnement citoyen

La place de l'élève au centre de la pédagogie participative est engagée depuis longtemps par la création de cours de musique de chambre, d'ensembles de classes, d'ensembles de jazz, d'orchestres.

Les orchestres à l'école et les ateliers DEMOS ne font pas exception mais il est utile de dresser un bilan à la fin de chaque dispositif. Les élèves, une fois l'action arrivée à son terme, se retrouvent trop souvent sans continuité pédagogique. Il convient de trouver des leviers afin de créer un lien pour donner à chacun des élèves la possibilité de poursuivre son apprentissage dans les meilleures conditions. Des cours adaptés seront créés avec une approche fluide pour passer de l'oralité à l'écriture sans heurt.

Les élèves ayant terminé leur cursus ont la possibilité de créer leur propre univers artistique et, loin d'être seuls dans cette démarche, ils savent pouvoir compter sur l'équipe pédagogique du conservatoire pour leur apporter son analyse et son soutien.

Les liens intergénérationnels pourront être amplifiés. À l'heure actuelle le conservatoire met tout en œuvre pour que les personnes des différents quartiers se rencontrent. Des bilans réguliers montrent qu'il est parfois difficile d'inciter les personnes à aller à la rencontre de l'autre. Les missions du conservatoire et son rayonnement sont susceptibles, avec le temps, de gommer les différences territoriales.

Rayonnement social

À l'heure où les réseaux sociaux permettent une communication rapide et synthétique, il est important de veiller à la visibilité des actions du conservatoire face au flot continu d'informations circulant via ces nouveaux outils.

Il convient de repenser la politique de promotion des actions menées pour qu'elles soient la plus efficiente possible et lisible par tous. La génération actuelle, née avec le numérique, sait naviguer sur la toile et rechercher les informations qui les intéressent, mais qu'en est-il de celles qui n'ont pas crédit à ses yeux ? Comment trouver les clés de lecture pour susciter suffisamment de curiosité pour qu'un intérêt attire le regard ? Autant de questions qui méritent une attention particulière et qui seront un point important à travailler durant les années à venir.

Qu'en est-il des publics empêchés ? Personnes sans outils numériques, diglossiques, ou simplement en demande d'information se retrouvent parfois exclues de l'univers artistique que nous souhaitons promouvoir. Les seniors restés à l'ère du papier sont souvent en manque d'informations. Il importe de les aider à accéder aux outils de communication souvent en transformation tels que certains éditoriaux passés en abonnement numérique.

L'accessibilité au conservatoire est également un point de veille. Celui-ci est à ce jour adapté aux personnes à mobilité réduite et l'accès leur est facilité. Il en est de même pour l'ensemble des salles de diffusion artistique ou tous les espaces utilisés à cette fin.

Il convient de travailler sur une approche de terrain pour inciter les personnes des quartiers éloignés à se rendre aux différentes manifestations. Depuis la rentrée scolaire 2023, à la suite d'une étude et une réflexion du conseil pédagogique, des actions dans les quartiers ont été réalisées. Certes, les interventions en milieu scolaire existaient de longue date, ancrées sur le territoire, cependant, il apparaît que les familles rencontrent parfois des freins à accéder à la culture proposée par le conservatoire. C'est au travers de ces concerts et

prestations dans chaque quartier que les habitants accèderont plus aisément à ces actions. Cette initiative en devenir sera sujet à une étude annuelle afin de dresser un bilan au terme d'une période de cinq années.

L'accessibilité du conservatoire à toute personne désireuse de parfaire son éducation artistique rencontre notre ambition d'un enseignement de qualité. Autant il est aisé d'accueillir de nouveaux publics, autant il est plus exigeant d'inclure des élèves qui se destinent à une carrière professionnelle. Ces derniers doivent pouvoir trouver leur place au sein de l'établissement qui, sans devenir élitiste, se veut un lieu ressource de création artistique et d'une qualité d'enseignement du meilleur niveau sur le territoire.

Il est heureux de constater que le conservatoire de Maubeuge attire de nombreux partenaires extérieurs qui souhaitent travailler en étroite collaboration avec enseignants et élèves. Gages de qualité, ces partenariats actuels seront à conforter et d'autres à rechercher.

Conclusion et perspectives

Le conservatoire Marie-Alexandre Guénin est un établissement d'enseignement artistique classé par l'Etat depuis plus de 40 ans. Gage de qualité et de reconnaissance sur le territoire, il a su évoluer au rythme des changements ou modifications comportementales des élèves pour leur apporter un enseignement qualitatif.

À ce jour, l'établissement rayonne sur l'ensemble du territoire mais également en Belgique, pays limitrophe, dont un certain nombre d'élèves sont issus.

Le nombre de disciplines enseignées est en évolution afin de permettre à chacun de trouver sa place. La communion des arts engendre une dimension universelle et ouverte dans laquelle chacun peut venir chercher ce qu'il souhaite y trouver.

Le conservatoire, loin d'être un laboratoire, est et sera un lieu d'émergence créative où les acteurs citoyens de demain créeront la société de demain. C'est avec cette volonté d'ouverture, en mettant en valeur sa situation géographique et les offres pédagogiques qu'il propose, que l'établissement se voudra, à terme, un Conservatoire à Rayonnement Départemental.

*« Avoir la volonté d'universalité est une noble attitude pour un artiste »
Bernard WERBER*

